

La lettre du bassin de la Vienne



Avril 2023 - N°46

Validation du PAPI Vienne-Clain faisant suite au PAPI Vienne Aval

Le nouveau Programme d'Action de Prévention des Inondations Vienne-Clain a été validé par le comité de pilotage à l'unanimité le 2 février 2023.

Il succède au précédent Programme circonscrit au secteur de la Vienne aval comprenant 11 communes qui s'est achevé fin 2022 avec un bilan positif de 91% des actions réalisées et 1,35 millions d'euros engagés.

S'étendant sur la période 2023- 2029, ce nouveau programme plus ambitieux concerne un territoire de 5400 km² comprenant environ 250 communes réparties sur 5 départements et 2 régions. Sa coordination est assurée par l'EPTB Vienne.



Représentant un montant de 6,4 millions d'euros réparti en 37 actions assurées par 8 porteurs de projets, il a pour objectif de mettre en œuvre la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) Vienne-Clain.

Consultez la lettre du PAPI Vienne aval n°5 contenant le recueil des réalisations sur la période 2018-2022



[> En savoir plus sur la gestion des inondations](#)

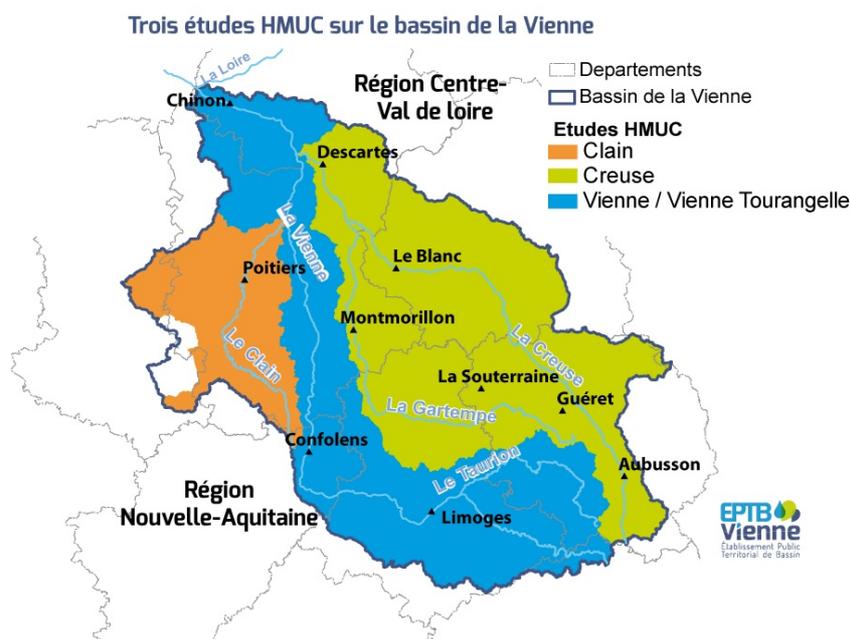
Point d'étape sur les études HMUC en cours

Les études « Hydrologie, Milieux, Usages, Climat » dites HMUC, permettent d'améliorer la connaissance de la ressource en eau à l'échelle d'un territoire en vue d'organiser son partage et les modalités de gestion quantitative. Ces études s'appuient sur des mesures de terrain notamment pour déterminer les débits biologiques mais font également appel à des modélisations pour appréhender le fonctionnement naturel d'un bassin versant et

l'état quantitatif projeté à 2050. Elles visent aussi à définir des volumes prélevables qui ont vocation à être inscrits dans les règlements des SAGE.

L'EPTB Vienne porte ainsi 3 études HMUC sur son territoire :

- Sur le territoire du SAGE Clain, l'étude est en cours de finalisation et sera présentée prochainement en Commission Locale de L'Eau.
- Sur le territoire du SAGE Creuse l'étude entame également sa phase finale portant sur l'arbitrage de la répartition des volumes prélevables entre les différentes catégories d'usagers.
- Sur les territoires des SAGE Vienne et Vienne Tourangelle, la collecte de données et les mesures complémentaires sont en cours afin de dresser un état des lieux précis des usages et de la consommation d'eau sur ces deux territoires. La finalisation de l'étude est planifiée pour l'automne 2024.



> En savoir plus sur les études menées par l'EPTB Vienne

L'EPTB Vienne investi dans le programme Horizon Europe

En 2022 l'EPTB Vienne a déposé en collaboration avec 42 autres établissements européens une candidature coordonnée par l'Office International de l'Eau (OiEau) à un appel à projet européen visant la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour améliorer la résilience de territoires face au changement climatique.



Ce projet a été sélectionné par l'Union Européenne dans le cadre de son programme de financement Horizon Europe visant à promouvoir la recherche et l'innovation sur le territoire Européen.

L'objet de ce projet qui sera mis en œuvre à partir du 1er septembre 2023 pour 5 ans est de mobiliser parmi les pays membres de l'UE des opérateurs pour réaliser des études et

aménagements afin de créer des références scientifiques sur des solutions fondée sur la nature à des problèmes liés au changement climatique.

La période qui s'ouvre sera consacrée à l'identification des sites qui bénéficieront de ce programme sur le bassin amont de la Vienne, particulièrement exposé aux effets du changement climatique. L'action de l'EPTB Vienne s'inscrit en partenariat avec le PNR Millevache en Limousin et le SABV EPAGE.

[> En savoir plus sur l'adaptation au changement climatique](#)

Reprogrammation du contrat Sources en Action

Le programme « Sources en action » associe 25 porteurs de projet menant des actions en faveur de la restauration et de la préservation des cours d'eau et zones humides des têtes de bassin de la Vienne amont (2 180 km²) afin d'atteindre le « bon état écologique » fixé par la Directive Cadre sur l'Eau.



Ce programme, coordonné par le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin et l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne fait l'objet d'une nouvelle programmation pour la période 2024-2029.

Ce prochain programme s'inscrit dans la continuité du précédent et portera de nouvelles actions concrètes pour contribuer à la restauration et la préservation de zones humides et de continuités écologiques, pour aider à une meilleure gestion forestière des ripisylves, cela dans une optique d'adaptation au changement climatique au niveau local.

[> En savoir plus sur le programme Sources en Action](#)

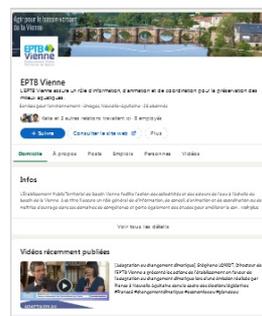
Dernières parutions de l'EPTB Vienne



La 5ème lettre du SAGE Creuse



La 5ème lettre du PAPI Vienne aval



Suivez l'EPTB Vienne sur le réseau social LinkedIn

Technopole
87068 Limoges Cedex
contact@eptb-vienne.fr

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}. Vous avez reçu cet email car vous faites partie de la liste de diffusion de l'EPTB Vienne.

[Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information cliquez ici.](#)



© 2023 EPTB Vienne